



15.088

Massnahmen zur Bekämpfung der Schwarzarbeit. Bundesgesetz**Mesures en matière de lutte contre le travail au noir. Loi fédérale****FELLER OLIVIER**

Vaud

Groupe libéral-radical (RL)

Feller Olivier (RL, VD): Monsieur Aeschi, vous jouez sur les mots. C'est peut-être lié au fait que je m'exprime en français. Quand je m'exprime en allemand, on me gronde, alors je m'exprime en français. J'ai parlé de renforcement de l'"efficacité des mesures" qui sont déjà en vigueur. Donc, il y a des mesures qui sont en vigueur et il s'agit de renforcer l'efficacité, "die Wirksamkeit", de ces mesures. En revanche, il ne s'agit pas, ni au travers de ce projet ni du point de vue de l'appréciation du groupe libéral-radical, de créer de nouvelles mesures. Voyez-vous, quand on est libéral, on ne veut au fond pas trop de règles; on veut quelques règles, mais lorsque ces règles existent il faut qu'elles soient appliquées de façon stricte, dans le respect de l'égalité de traitement. C'est ce que nous souhaitons au travers de notre prise de position: les règles existantes doivent être appliquées de façon stricte et dans le respect de l'égalité de traitement entre tous les acteurs économiques.